Thème 1. Économie et démographie

Chapitre 1. **Comment la dynamique démographique influe-t-elle sur la croissance économique** ?

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES : *On présentera les grandes évolutions démographiques séculaires et on montrera, notamment à l'aide de comparaisons européennes, les différences dans les dynamiques démographiques nationales. En partant de la diversité des taux d'épargne des pays, on introduira la notion de cycle de vie, qui permet une représentation simple des choix individuels de consommation et d'épargne. On montrera qu'elle implique un lien entre l'évolution des structures démographiques (transition, vieillissement, etc.), l'accumulation patrimoniale et la croissance économique.*

Acquis de première : allocation des ressources

NOTIONS : Mouvement naturel, mouvement migratoire, population active, épargne, accumulation du capital, cycle de vie.

« La démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines, et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux envisagés principalement d'un point de vue quantitatif. »

Document 1. Mesurer l'évolution de la population : mouvement naturel et mouvement migratoire.

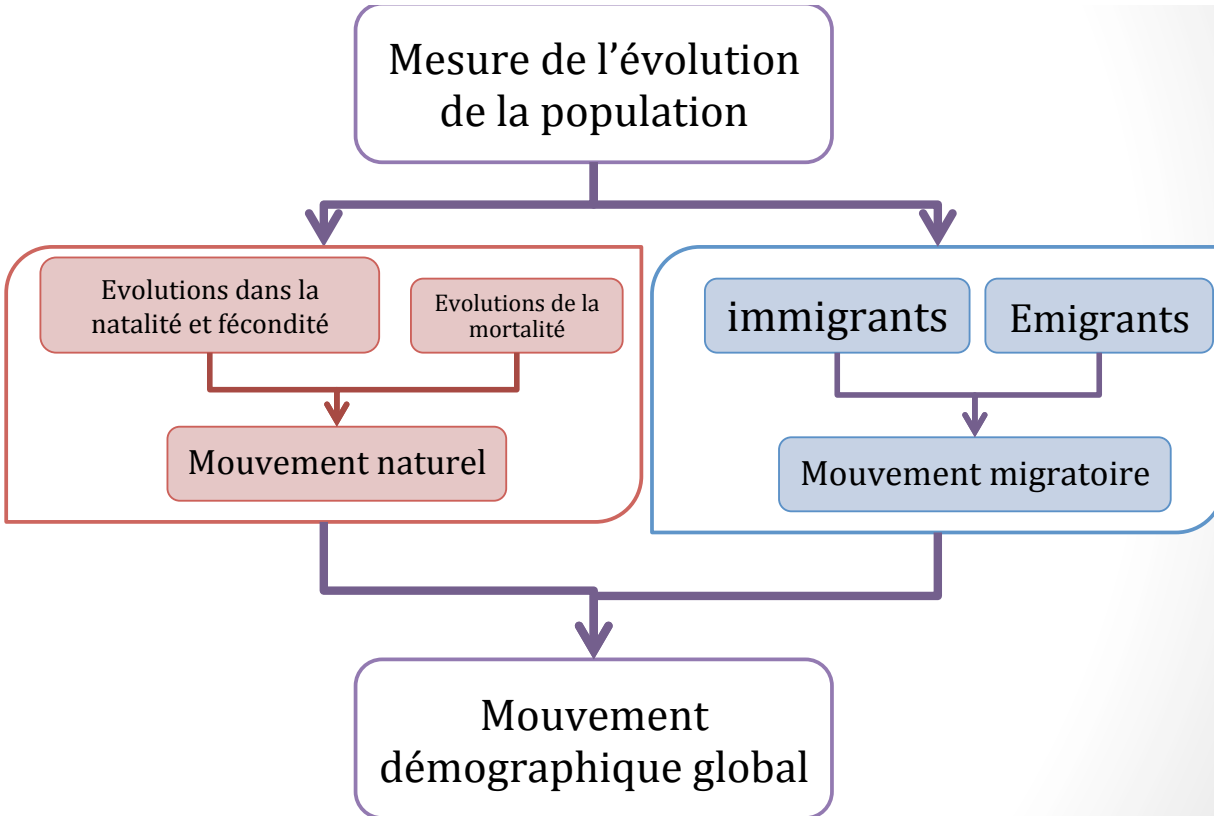

Question 1. Définir mouvement naturel et mouvement migratoire

I. La dynamique démographique

<u>Document 2 :</u> Dynamique de la population mondiale

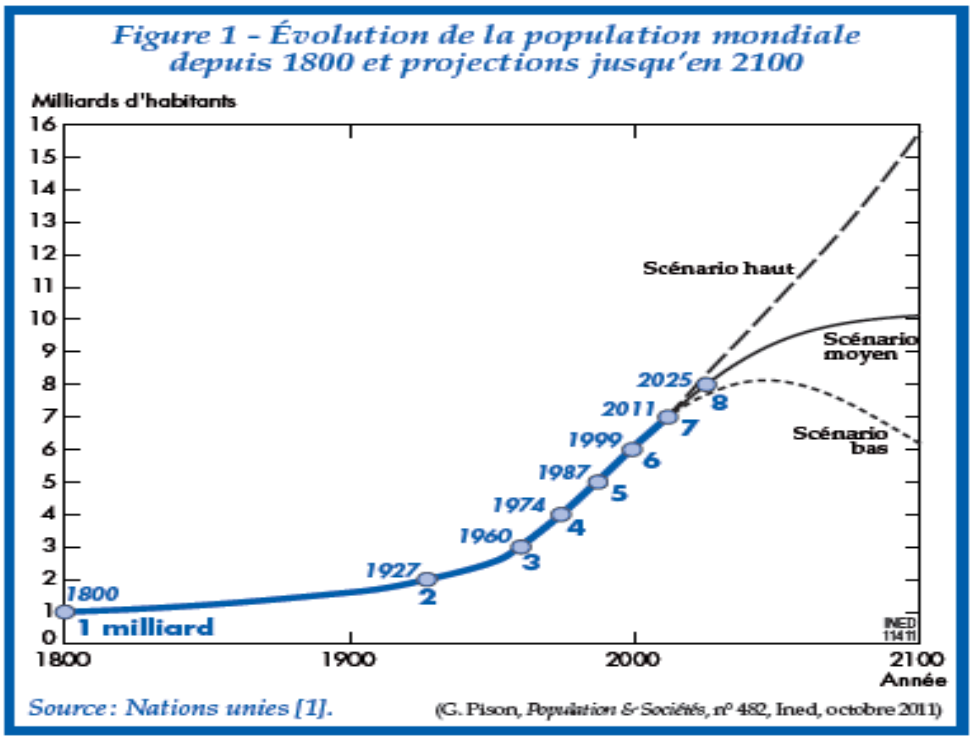

Source : Gilles Pison : Sept milliards d'êtres humains aujourd'hui, combien demain ? Ined, Population et sociétés, octobre 2011

<u>Question 1 :</u> Comment peut-on caractériser l'évolution de la population mondiale depuis le début du XIXe siècle ?
<u>Question 2 :</u> Comment peut-on expliquer les différents scénarios d'évolution de la population mondiale d'ici 2100 ?

Document 3 : Document 5 p. 14. La transition démographique

Questions du livre

Document 4 : La croissance démographique récente en France

Composantes de la croissance démographique (en milliers)

Année	Population au 1er janvier	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué
2002	61 385	792,7	545,2	+ 247,5	+ 97
2003	61 824	793,0	562,5	+ 230,6	+ 102
2004	62 251	799,4	519,5	+ 279,9	+ 105
2005	62 731	806,8	538,1	+ 268,7	+ 92
2006	63 186	829,4	526,9	+ 302,4	+ 112
2007	63 601	818,7	531,2	+ 287,5	+ 74
2008	63 962	828,4	542,6	+ 285,8	+ 57

Composantes de la croissance démographique (en milliers)
Source : Site INSEE : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATnon02151

Question 1 : Rappelez les définitions de « solde naturel » et « solde migratoire »
Question 2 : Quel a été le taux global d'accroissement de la population française entre 2002 et 2008 ?
Question 3 : Quel est le facteur explicatif principal de cette croissance démographique ? Faites un calcul pour le démontrer.

Document 5 : France/Allemagne : évolution de la population

Il y a deux siècles, le territoire actuel de l'Allemagne comptait autour de 15 millions d'habitants. L'estimation est imprécise car l'Allemagne n'existait pas à l'époque, son territoire se répartissant en un grand nombre d'Etats. Les limites du pays ont par ailleurs changé depuis son unification en 1871, avec des rectifications importantes de frontière au lendemain des guerres. D'où la difficulté de reconstituer avant 1945 la courbe d'évolution de la population dans les frontières actuelles. Le problème ne se pose guère pour la France, dont le territoire métropolitain est resté très stable en deux siècles. En 1800, il abritait près de 30 millions d'habitants, soit deux fois plus que l'Allemagne, dans ses limites actuelles.

Les deux populations augmentent au cours du XIXe siècle, mais à des rythmes différents. Entre 1800 et 1900, la population française passe de 30 à 40 millions, la population allemande de 15 à plus de 40. À la fin du XIXe siècle, l'Allemagne double la France et la laisse littéralement sur place. La population de la France ne gagne qu'un million d'habitants entre 1900 et la veille de la seconde guerre mondiale. À cette date, l'Allemagne dépasse la France de 50 % : 60 millions d'habitants contre 41.

La croissance allemande tient alors à un excédent des naissances sur les décès, le taux de natalité ayant presque toujours largement dépassé le taux de mortalité pendant ce siècle et demi si l'on excepte les années de guerre. Dans la même période, la France présente au contraire des courbes de natalité et de mortalité très proches. Le faible accroissement naturel qui en résulte est même annihilé par les pertes de la guerre de 1914- 1918. Si la population n'a pas totalement stagné de 1900 à 1939, c'est grâce à l'immigration. Cette dernière s'est développée à la fin du XIXe siècle, principalement au lendemain de la première guerre mondiale. Rien de tel en Allemagne : loin d'être un pays d'immigration, elle a vu nombre de ses habitants partir pour le Nouveau monde. Sans cette émigration, sa population aurait encore davantage augmenté.

L'une des conséquences de la baisse précoce de la fécondité en France est la moindre croissance démographique du pays au cours du XIXe siècle par rapport à ses voisins européens, et un vieillissement précoce de sa population. Les Allemands jugeaient sévèrement ce pays faisant peu d'enfants et peuplé de vieux. En France, une partie des élites partageait ce point de vue. La cinglante défaite de 1871 fut imputée à la supériorité du système éducatif prussien mais aussi au déclin démographique de la France (...).

Au sortir de la seconde guerre mondiale, le baby-boom change brusquement la donne. La population française se remet à augmenter, à un rythme annuel proche de 1 % au cours des années 1950 et 1960, contre 0,7 % en Allemagne. Le baby-boom s'observe aussi en Allemagne, mais il est plus tardif et limité à quelques années. En 1964, la fécondité atteint 2,9 enfants par femme en France contre 2,5 en Allemagne (...).

Le baby-boom prend fin dans les deux pays au milieu des années 1960. La fécondité n'est plus qu'à deux enfants par femme en 1970 en Allemagne, en 1974 en France. Les démographes s'attendaient à ce qu'elle ne bouge plus. À leur grande surprise, elle a continué de diminuer en dessous de ce seuil pour atteindre au milieu des années 1990 1,3 enfant en Allemagne et 1,7 en France. Au début, on attribua ce phénomène au report des naissances dans les nouvelles générations, lié à l'allongement des études et au retard du mariage, entraînant mécaniquement une baisse de l'indicateur de fécondité. On s'attendait donc à sa remontée une fois récupérées les naissances retardées. C'est bien ce qui s'est passé en France,

où l'indicateur est remonté à deux enfants dans la dernière décennie. En Allemagne, en revanche, l'indicateur n'a que faiblement augmenté – pas plus de 1,4 enfant par femme en 2010. La récupération n'a donc été que partielle : les femmes nées dans les années 1960, qui ont eu peu d'enfants avant l'âge de trente ans, n'en ont pas eu davantage pas la suite. Elles en ont eu en définitive 1,5 en moyenne chacune, contre deux pour les Françaises des mêmes générations ; les courbes de fécondité des deux pays sont espacées d'un demi-enfant depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Un tel écart peut paraître faible, mais en démographie c'est beaucoup, surtout s'il dure des décennies. (...)
Les projections moyennes des Nations unies annoncent que la population de la France pourrait rattraper celle de l'Allemagne en 2055. Elles font l'hypothèse que la fécondité continue de remonter en Allemagne et en France, y atteignant respectivement 1,92 et 2,06 enfants cette année-là ; la durée de vie continuerait de s'allonger de part et d'autre, avec une espérance de vie atteignant 85,5 ans et 86,5 ans en 2055, l'immigration étant supposée se poursuivre également, avec un solde migratoire de 1 ‰ cette année-là dans les deux pays ».
Gilles Pison, *France-Allemagne : histoire d'un chassé-croisé démographique*, INED, **Population et sociétés**, n° 487, mars 2012

Question 1 : Présentez sous forme d'un tableau comparatif les grandes phases d'évolution des populations française et allemande ?
Question 2 : Pourquoi la population allemande a-t-elle rattrapé et dépassé la population française entre le début du XIXe siècle et la seconde guerre mondiale ?
Question 3 : Pourquoi, selon les prévisions des Nations Unies, la population de la France devrait-elle dépasser la population allemande d'ici 2055 ?

II. Dynamique démographique et croissance économique

Population active : ensemble des individus occupant un emploi et ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Elle comprend donc les actifs occupés et les chômeurs.

Document 6 : Le Japon menacé de disparition
« Les ordinateurs des démographes japonais sont formels. Au rythme actuel de décroissance de la population, le dernier Japonais naîtra dans huit cents ans. Bien sûr, une nouvelle ruse de l'histoire se chargera sans doute de démentir ce scénario catastrophe. Néanmoins les perspectives sont inquiétantes. De plus en plus, même. Il y a un an, les mêmes ordinateurs avaient fixé la date fatidique à l'an 3 200. Dans environ mille deux cents ans, donc. Mais les données officielles publiées à la fin de l'année 2006 les ont amenés à rapprocher l'échéance. Depuis 2005, ce pays de 127 millions d'habitants perd chaque année 1 million d'habitants. Dans moins d'un demi-siècle - en 2050 -, le pays aura perdu environ 37 millions d'habitants. Du jamais-vu dans un pays riche en temps de paix.
Certains Japonais ne s'en inquiètent pas outre mesure. Après tout, ce pays montagneux est essentiellement peuplé sur la bande côtière, où la densité de population dans certaines villes comme Tokyo apparaît comme un frein à la qualité de la vie. Mais cette opinion semble largement minoritaire, et les "déclinistes" ont le vent en poupe. Car non seulement la population va se réduire, mais elle va vieillir.
Le pays compte aujourd'hui 11 millions d'habitants de plus de 75 ans. Ce nombre devrait doubler dans les vingt ans. Signe des temps, le nouveau premier ministre, Yasuo Fakuda, est âgé de 71 ans. Dix-neuf ans de plus que son prédécesseur, Shinzo Abe. Le 18 septembre, le Japon a célébré, comme il se doit, le 112e anniversaire de Tomoji Tanabe, doyen mondial de

la gent masculine. Selon les statistiques, le pays comptera dès le mois d'octobre 32 000 centenaires, un nombre en rapide augmentation.
Ce double phénomène - déclin et vieillissement - a d'importantes conséquences. Economiques, tout d'abord. Même si le lien entre population et croissance est complexe, la réduction de la population active devrait, à partir de 2030, priver chaque année le pays de plus d'un demi-point de croissance, a calculé l'institut de recherche de la banque Mizuho. Moins d'actifs, plus de retraités : l'équation pour les régimes de retraite est facile à deviner. L'âge de la cessation d'activité est progressivement porté de 60 à 65 ans, et ce n'est sans doute qu'un début. Du coup, le Japon ouvre trois pistes de réflexion longtemps restées taboues : la politique familiale à mener, la place des femmes dans le monde du travail et l'immigration ».
Frédéric Lemaître, Le Japon menacé de disparition, Le Monde, 27 septembre 2007

Question 1: Expliquez le lien entre l'évolution de l'effectif de la population et le vieillissement.
Question 2 : Quel est le lien entre évolution démographique et croissance économique ?
Question 3 : Explicitez et commentez les trois pistes de réflexion qui sont envisagées au Japon pour répondre à la situation démographique

Document 7 : Santé, espérance de vie et croissance économique

« Nous vivons avec l'idée que la santé est un coût, et le vieillissement de la population un fardeau économique. Philippe Aghion, professeur d'économie à Harvard et membre du Conseil d'analyse économique (CAE) prend le contre-pied de ces postulats, dans une étude conjointe avec Fabrice Murtin, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
Depuis 2005, il multiplie les publications dans lesquelles il démontre, seul ou en association, que " l'amélioration du niveau de santé se traduit par une baisse de la mortalité à différents âges ". Et que " cet allongement de la durée de la vie à un effet positif sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) par tête ". Cet impact, affirme M. Aghion " joue autant pour les pays de l'OCDE que pour les pays en développement ".
Un lourd travail statistique a permis de corréler santé et croissance. Les taux de croissance du PIB par tête sur les soixante dernières années - au plan national et international - ont été mis en relation avec les statistiques sur l'accroissement de l'espérance de vie et l'évolution des taux de mortalité par âge dans les différents pays. " En reliant ces deux séries, dit-il, on voit que, quand on réduit la mortalité, la croissance du PIB par tête augmente. " (...)
Cette hausse du PIB par tête est mesurable. " Nos estimations montrent que si on double le rythme de croissance de l'espérance de vie, laquelle augmente actuellement de trois mois par an, on gagne un point de croissance du PIB. Ce qui est énorme, commente M. Aghion. Bien évidemment, doubler la croissance de l'espérance de vie représente un lourd investissement. Mais au bout, il y a le point de croissance supplémentaire souhaité par le président de la République. "
Ces analyses nouvelles, qui tentent de cerner les facteurs constitutifs de la croissance, donnent un statut nouveau à la santé, qui devient " au même titre que l'éducation, une forme de "capital humain", soit un facteur structurant de hausse de la productivité du travail. Un individu en bonne santé est plus productif car moins souvent absent, plus endurant, avec de meilleures capacités cognitives et donc d'absorption de savoirs nouveaux".

" En outre, poursuit M. Aghion, un individu qui prévoit de vivre plus longtemps sera davantage incité à investir dans son éducation et celle de ses enfants, à se maintenir à niveau dans l'apprentissage des nouvelles technologies, car cet investissement lui sera profitable sur un horizon temporel plus grand ».

Yves Mamou, Une espérance de vie plus longue dope la croissance, Le Monde, 20 mai 2009

Question 1 : Pourquoi y a-t-il une corrélation positive entre augmentation de l'espérance de vie et croissance économique ?

Question 2 : Expliquez la phrase soulignée

III. Démographie, accumulation et croissance

Document 9 : Des différences internationales de taux d'épargne

« Le taux d'épargne, qui désigne le rapport entre l'épargne et le Revenu national disponible brut, se situe à des niveaux très différents en Europe. Alors que l'Allemagne atteint 23 %, en 2011, la France 17 %, le Royaume-Uni est à 13 %, et la Suède à 25 %. La moyenne de L'Union européenne est proche de 20 % (données Eurostat, à partir des comptes nationaux), tandis que les États-Unis sont à 12 % et le Japon à 21 %. Et les évolutions des vingt dernières années sont très contrastées : très forte chute en Italie ou au Royaume Uni, progression très importante en Irlande ou en Norvège, légère baisse en France et légère progression en Allemagne, effondrement au Japon et baisse très sensible aux États-Unis ».

Source : Site Eduscol

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/66/9/dyn_demog_et_croissance_217669.pdf

Question 1 : En vous appuyant sur vos cours de seconde et de première ainsi que sur des recherches au CDI ou sur internet, rappelez les principaux déterminants des comportements d'épargne

Document 11 : Age et patrimoine

Montants de patrimoine brut par grandes composantes en 2010

	Patrimoine brut global		Patrimoine financier		Patrimoine immobilier en euros	
Âge de la personne de référence du ménage	**Moyen**	**Médian**	**Moyen**	**Médian**	**Moyen**	**Médian**
Moins de 30 ans	53 900	10 400	14 900	3 600	26 800	0
De 30 à 39 ans	188 400	105 900	25 200	7 100	121 200	24 900
De 40 à 49 ans	292 100	186 100	41 560	9 2100	177 100	136 600
De 50 à 59 ans	334 600	226 600	55 900	14 800	217 500	164 200
De 60 à 69 ans	358 900	219 200	79 300	16 700	219 100	159 100
70 ans et plus	261 300	149 200	74 400	14 600	159 400	103 200
Ensemble	**259 000**	**150 200**	**80 000**	**10 300**	**160 500**	**80000**

Lecture : début 2010, les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans détiennent en moyenne 53 900 euros de patrimoine brut et 10 % des personnes seules ont un patrimoine immobilier supérieur à 262 200 euros.

Champ : ménages ordinaires résidant en France, y compris dans les DOM.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

Question 1 : Rédigez deux phrases explicitant la signification des valeurs entourées dans le tableau
Question 2 : Quelle relation peut-on établir entre âge et patrimoine ?

Document 12 : Démographie, épargne et patrimoine

« Sur un plan théorique, les facteurs démographiques exercent une influence sur le montant d'épargne ainsi que sur l'allocation de cette dernière. Pour ce qui concerne le premier aspect, il faut se référer à la théorie du cycle de vie(...). L'idée majeure de cette approche est que le comportement d'épargne d'un individu dépend de son âge ou de sa position au sein du cycle de la vie. Cette influence de l'âge découle directement de l'objectif que s'assigne l'individu, à savoir maintenir à peu près stable dans le temps son niveau de consommation. Schématiquement, la vie d'un individu peut se décomposer en trois périodes, chacune caractérisée par un comportement d'épargne distinct. La jeunesse correspond à une période d'inactivité ou de début d'activité professionnelle. Les revenus salariaux sont nuls ou inférieurs à ceux escomptés dans le futur et l'individu s'endette de manière à obtenir un niveau de consommation en adéquation avec ce qu'il estime être son niveau de vie « de croisière ». L'âge mûr est la période de la vie où les revenus salariaux s'élèvent et atteignent leur maximum. Hormis le financement de la consommation courante, ce supplément de ressources permet à l'individu d'une part de procéder au remboursement de la dette contractée lorsqu'il était plus jeune, d'autre part de se constituer un patrimoine dont l'utilisation principale sera le financement de la consommation en phase de retraite. L'effort d'épargne est donc maximum à ce stade de la vie.

La vieillesse correspond à la période de retraite et à l'arrêt de toute activité professionnelle. Les revenus salariaux disparaissent et la consommation est financée uniquement par la désépargne, c'est-à-dire par la vente des actifs précédemment accumulés. Durant ces trois étapes de la vie, on observe que l'épargne a comme seul but de lisser le niveau de consommation.

Le taux d'épargne macro-économique étant le résultat de l'agrégation de tous les comportements individuels, il est aisé de mettre en évidence sur un plan théorique la relation existant entre ce taux et les grandeurs démographiques. D'une part, le taux d'épargne est d'autant plus élevé que la part de la population active d'âge mûr dans la population totale est importante ; d'autre part, il est positivement relié à l'espérance de vie anticipée (pour un âge donné de départ à la retraite), un accroissement de celle-ci impliquant un montant de ressources financières plus important pour financer la consommation pendant la période de retraite.

Pour ce qui concerne ce dernier résultat, mentionnons toutefois que l'augmentation de l'espérance de vie, via l'accroissement de la part de la population retraitée qu'elle implique, peut indirectement et à plus long terme peser sur le taux d'épargne ».

Michel Boutillier, Fabrice Pansard, Bruno Séjourné, Les conséquences du vieillissement démographique sur l'épargne des ménages en France, Revue française d'économie, n° 1, 2001 (pp. 51-77)

Question 1 : Présentez sous forme d'un tableau les différentes étapes du cycle de vie et les comportements d'épargne qui correspondent à chaque étape.
Question 2 : Qu'est-ce que le taux d'épargne ?
Question 3. Si toutes les générations ont la même taille, quel est le taux d'épargne de la population ?
Question 4. Qu'est-ce qui peut faire augmenter le taux d'épargne ?

Question 5. Comment expliquer l'effondrement du taux d'épargne au Japon

Document 13 : Démographie et mouvements de capitaux

« La dynamique démographique contribue aussi à expliquer les déséquilibres d'épargne et d'investissement au niveau mondial à un instant donné. En effet, l'équation de l'équilibre ressources-emplois en économie ouverte peut s'écrire : Y + M = C + I + X, en introduisant les exportations (X) et les importations (M). Y représente ici le Revenu National Brut, agrégat plus large que le PIB incluant le solde des revenus primaires et des revenus de transfert avec le reste du monde

En reprenant la logique développée plus haut, on obtient alors simplement :

(S – I) = (X - M) + solde des revenus primaires et solde des revenus de transfert. Soit le solde des transactions courantes.

Les déséquilibres internationaux des transactions courantes peuvent s'analyser comme le résultat de déséquilibres entre l'épargne et l'investissement et également comme le résultat de déséquilibres de financement entre les pays. Si des pays sont déficitaires, d'autres sont forcément excédentaires. Ce sont les mouvements de capitaux qui compensent le déséquilibre des transactions courantes. Un pays déficitaire devra faire appel aux capitaux extérieurs (car son épargne est inférieure à son investissement) et inversement un pays excédentaire va accumuler des actifs extérieurs.

Si on combine ces éléments avec les transformations démographiques, il apparaît de nouvelles relations. Le vieillissement démographique doit se traduire par une augmentation des « consommateurs » potentiels par rapport aux « producteurs » potentiels. La contraction de l'épargne qui devrait en résulter conduirait à l'apparition de déficits des transactions courantes (hausse plus rapide des importations que des exportations), sauf à supposer que l'investissement intérieur diminue également.

Le pays dont la population vieillit peut se trouver dans deux situations opposées :

- S'il a accumulé des actifs extérieurs, grâce à des excédents courants réguliers, il dispose alors d'une possibilité de supplément de revenu permettant de financer une consommation plus importante.
- S'il ne dispose pas d'actifs extérieurs, il doit réduire la demande intérieure ou accepter le développement de sa dette extérieure. La réduction de la demande intérieure posera un problème de partage du revenu (baisse des retraites ou baisse des salaires). L'accumulation de dette extérieure posera un problème de soutenabilité ».

Source : site Eduscol

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/SES/66/9/dyn_demog_et_croissance_217669.pdf

Question 1 : Quelle est la signification du mot « actif » dans ce texte ?

Question 2 : Recherchez dans un dictionnaire la signification de l'expression « soutenabilité de la dette »

Question 3 : Expliquez la phrase soulignée dans le texte

Question 4 : Quel lien peut-on établir entre vieillissement et mouvements de capitaux ?

Document 14 : Théorie du cycle de vie : à nuancer

« Le vieillissement de la population, dans les pays développés, devrait donc s'accompagner d'une évolution du taux d'épargne, cependant les vérifications empiriques de l'hypothèse du cycle de vie montrent qu'en réalité, l'augmentation du patrimoine se poursuit généralement bien au-delà de la retraite.

Plus largement, il faut souligner que l'impact de la démographie sur le taux d'épargne dépend pour une large part de facteurs politiques et institutionnels : l'évolution de l'offre d'actifs financiers ou les choix de financement de la protection sociale ont une influence déterminante. Les débats contemporains sur l'épargne retraite le montrent bien. Cette forme d'épargne, destinée au financement de la retraite des salariés par une contribution volontaire, a connu une certaine progression depuis les années quatre-vingt-dix. Plus largement, près d'un ménage sur deux possède une forme d'épargne longue pouvant être destinée à la retraite (Assurance-vie dont la progression est forte depuis la fin des années 1990, PEP, épargne salariale qui désigne les placements obtenus par les salariés dans les entreprises à des conditions fiscalement avantageuses). Cette évolution résulte en partie des craintes concernant l'avenir du système de retraite, pour des raisons démographiques, mais elle est aussi le résultat de la progression importante des placements financiers depuis 20 ans, qui a des effets incitatifs sur l'épargne des ménages, et de la politique fiscale de l'État, favorable à l'épargne financière ».

A. Beitone et alii : Economie, Sirey, Coll. Aide-Mémoire, 2012

Question 1 : Quelles hypothèses peut-on formuler pour expliquer que l'augmentation du patrimoine se poursuit bien au-delà de la retraite ?

Question 2 : Pourquoi les facteurs institutionnels affectent-ils les comportement d'épargne et l'accumulation patrimoniale ?